

■ FMVM - Déplacement à Bruxelles

en bref

A la suite de sa première « Commission Europe et International » du 24 juin 2009, un déplacement de la FMVM avait été prévu pour ses membres le 9 décembre dernier.

Ainsi, la matinée, passée dans les locaux de la Commission européenne, a été consacrée à deux conférences, la première sur « les institutions de l'Union européenne et à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne » et la seconde sur « la place de l'environnement dans la politique de cohésion de l'UE ».

Pendant ce temps, un conseil d'administration de la FMVM s'est tenu à Bruxelles en présence de Philippe Etienne, le Représentant permanent de la France auprès de l'UE.

Puis, l'ensemble la délégation de la FMVM s'est retrouvée pour un déjeuner-débat avec des eurodéputés (dont Jean-Paul Gauzès, Estelle Grelier, Stéphane Le Foll, Catherine Trautmann, Bernadette Vergnaud, et Claude Turnes) dans un salon du Parlement européen. Ce débat a notamment permis d'aborder de nombreux thèmes préoccupant les villes moyennes et leurs EPCI, dont la crise économique et financière, l'avenir du budget de l'UE, l'environnement et les services publics. La dimension franco-allemande a aussi été prise en compte, avec la présence de l'Association des villes et communes allemandes (DStGB), représentée par Klaus Nutzenberger. L'après-midi, les travaux se sont poursuivis au Comité des Régions de l'UE en présence de Jean-Claude Thébaud (Secrétariat général de la Commission européenne) sur le programme de travail de la future commission européenne, ainsi que de Jean Peyrony (DG Régio), sur l'avenir de la politique de cohésion à destination des villes, et de Marie Bullet représentant le CCRE, sur la « Convention des maires pour une énergie locale durable ».

Enseignement supérieur Il ne faut pas oublier les sites de proximité !

L'enseignement supérieur est plus que jamais au cœur de l'actualité. C'est désormais acquis, enseignement supérieur et recherche sont les principaux bénéficiaires du grand emprunt dont le chef de l'État a présenté les grandes lignes (cf. article en Une). Ces deux secteurs, « clés de notre compétitivité future », recevront respectivement 11 et 8 milliards d'euros. Une dizaine de campus « d'excellence » recevront un financement exceptionnel de 8 milliards. Un pas de plus dans le rapprochement entre établissements et la culture de la performance...

Vers un enseignement supérieur à deux vitesses ?

« Nous voulons les meilleures universités du monde. L'autonomie sans argent, ça ne suffit pas », a justifié Nicolas Sarkozy. L'apprentissage recevra pour sa part 500 millions d'euros et 3,5 milliards seront alloués, dans le cadre de la recherche, aux sociétés de valorisation, « interfaces entre les grands industriels et la recherche ». Les secteurs de la biotechnologie et de la santé recevront 2,5 milliards. Cinq centres hospitaliers universitaires, dans un premier temps, recevront 850 millions d'euros. Un appel d'offre sera lancé dans les prochains mois. « Nous voulons concentrer les moyens dans un petit nombre d'équipes » a précisé Nicolas Sarkozy. Ce qui ne manque pas d'inquiéter le principal syndicat d'enseignants dans le supérieur, le Snepsup-FSU, qui dénonce la concentration des investissements sur quelques campus, impliquant de fait un enseignement supérieur à deux vitesses, les plus petits campus étant une fois encore oubliés. La Conférence des présidents d'université (CPU) avait pourtant appelé à ce que le grand emprunt touche « tout le réseau des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, et pas seulement une dizaine de sites ».

Point de vue partagé par les élus, en premier lieu ceux des villes moyennes et de leurs intercommunalités. La FMVM ne cesse de l'affirmer haut et fort : l'excellence n'est pas question de taille. C'est ce qu'a rappelé le président de la FMVM, Bruno Bourg-Broc, le 10 décembre, lors des états généraux de l'enseignement supérieur et de la recherche, organisés par la ville de Valence, le conseil général de la

Drôme, la région Rhône-Alpes et l'agence de développement universitaire Drôme-Ardèche. Les élus (des villes, départements et régions) ont exprimé une inquiétude grandissante quant au devenir de l'enseignement supérieur dans les sites de proximité. Pourtant, il est unanimement reconnu que ces sites sont plus performants que les grandes universités s'agissant de l'encadrement, de la réussite aux examens, de l'insertion professionnelle, de la qualité de vie étudiante, des relations avec le tissu économique... Sans oublier les objectifs de Lisbonne (50 % d'une classe d'âge diplômés de l'enseignement supérieur) et la responsabilité sociale qui incombe désormais aux universités.

L'excellence de la proximité

Valence illustre parfaitement cette réussite : les indicateurs de performance sont supérieurs à ceux de l'université-mère. C'est bien la preuve que l'excellence n'est pas une question de taille. « Garantir l'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur, y compris aux formations de troisième cycle, et développer notamment l'excellence de filières spécialisées reste l'une de mes priorités, comme nombre de maires de villes moyennes » a déclaré Alain Maurice, maire de Valence, avant d'ajouter « nous sommes convaincus que la spécialisation des futurs actifs sur nos territoires est indispensable pour que les villes moyennes et leur tissu de PME-PMI soient en mesure de participer à la compétition internationale. Il nous semble donc urgent que la politique nationale en matière d'enseignement supérieur et de recherche conforte une gouvernance unifiée, performante, avec l'attribution de prises de responsabilité plus avancées à nos sites de proximité ». Le président de la FMVM a quant à lui demandé à ce que l'excellence de ces sites soit reconnue, confortée, et même labellisée.

Le succès des états généraux est révélateur de la mobilisation conjointe des élus, des universitaires, des entreprises et des étudiants, partie prenante à la manifestation. Aussi, en toute logique, le schéma pour l'enseignement supérieur et la recherche en Rhône-Alpes prévoit la mise en réseau des sites d'enseignement, de sorte à renforcer la cohérence et éviter les concurrence. Un exemple à suivre. ■